Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 087-218701506-20240404-202412-BF

Mairie
29 rue de la croix des combes
BEYNAC
87700

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/12 EN DATE DU 04/04/2024

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12
Date de convocation : 22 mars 2024

Le Conseil Municipal de BEYNAC s'est réuni en session ordinaire, le 4 avril 2024, à 19h, à la mairie, selon la convocation en date du 22 mars 2024, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Présents : Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRANPONT, Suzanne LAUTRETTE, Jean-Louis CONSTANT, Ludovic DUHAIN, Marie HEBTING, Davis DU BOUCHERON , Suzanne DITLEBLANC , Gilles MARIAUX, Antoine DURAND, Nicolas MOUSNIER, Patrice COTTAZ
Absent : Antony RICQ

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023-BUDGET COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les lois n°82-213 du 2 Mars 1982 et n°82-623 du 22 Juillet 1982,
Vu la loi n°86-972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu les résultats de l'exécution budgétaire 2022 du budget communal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif 2022
Statuant sur l'affectation des résultats

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

D'APPOUVER l'affectation des résultats ci-après :

Section Investissement	Solde d'exécution au 31.12.2023	-2 732.83
	Excédent reporté	82 847.53
	Résultat de clôture	80 114.70
	Reste à réaliser au 31.12.2023	14 150.00
	Besoin financement au 31.12.2023	0.00
Section Fonctionnement	Solde d'exécution au 31.12.2023	57 361.65
	Excédent reporté	108 268.18
	TOTAL A AFFECTER	165 629.83
	AFFECTATION	
002	**Report excédent fonctionnement sur BP 2024**	**165 629.83**

Fait délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Le Maire
Marie-Claude BEYRAND

MAIRIE DE BEYNAC (Haute-Vienne)